

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 06 juillet 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; M Jean-Marc SINDT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

9 – Achat ordinateur fixe Mairie pour mise aux normes

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que suite à la dernière mise à jour du logiciel de paie de Berger Levrault, nous avons été informés que notre matériel informatique (acheté en 2013) n'avait plus la configuration requise pour supporter le prochain patch générant les obligations légales obligatoires pour établir les salaires. De ce fait, Monsieur le Maire présente les deux devis pour l'achat de nouveau matériel informatique comme suit :

Berger Levrault : devis DV 645543-1 pour un montant de 2 147.94 € HT soit 2 577.53 € TTC
PC+ : devis D2300233 pour un montant de 1 244.92 € soit 1 493.90 € TTC

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide de retenir le devis de la Sté PC+ située 3 place du Luxembourg 57108 Thionville Cedex pour un montant de 1 244.92 € soit 1 493.90 € TTC et donne pouvoir à M. le Maire pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original, suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 06 juillet 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

